

LE PAYS DE LA SOIF (L'eau)

L'eau du plus-loin

Pour ses besoins courants la population utilise des puits, parfois des citernes, situés dans le village, mais leur eau n'est pas bonne à boire, comme on dit à l'époque. L'eau « pour boire », il faut aller la chercher au Puits-loin qui, comme son nom l'indique, se trouve à quelque distance du village. De nombreuses personnes disent : « On va au plus-loin », ce qui, prononcé à la méridionale, donne plu-loan.

Le pompage des eaux du Puits-loin ne suffit pas aux besoins et, l'été, lors des années de grande sécheresse, le conseil municipal doit se résoudre à effectuer un rationnement. Aussi, dans les villages voisins, évoque-t-on parfois « Montpezat ! Le pays de la soif ! »

Un projet de constitution d'un syndicat intercommunal se concrétise. La station de pompage est prévue à Lecques, une des communes concernées, jouxtant le Vidourle. Le château d'eau du village est construit sur l'aire de Laffont, emplacement le plus favorable, qui borde, au sud, la cour de Maurice Bouet. Les frères Laffont cèdent une parcelle de terrain sans difficulté, ils sont même ravis à l'idée de voir édifier une immense tour empêchant Maurice Bouet de jouir d'un magnifique point de vue sur le pic Saint-Loup. Il faut dire que Maurice est le petit-fils de Léopold Jourdan, ennemi juré du père Laffont.

Pour s'aparer du cagnard

Les tranchées sont creusées à une profondeur de un mètre trente environ par des ouvriers, équipés de pics, pelles et marteaux-piqueurs, avec parfois l'assistance d'une pelle mécanique. C'est en 1954, je suis enfant et c'est la première fois que je vois actionner des marteaux-piqueurs, ce qui m'impressionne fortement. Je suis estabourdi (stupéfié) de voir ces ouvriers travailler l'après-midi, en plein été, « à la rage de la chaleur ». Certains, comme Ricardo, se mettent torse nu et gardent souvent une bouteille de bière à portée de la main. Les paysans n'ont pas de pareilles habitudes. « Ils tiennent pas à s'escalader », à étouffer de chaleur sous le soleil, et, à deux ou trois heures de l'après-midi, « ils pénèquèjent », ils font la sieste. Lorsqu'ils reprennent le travail, vers quatre ou cinq heures, heure du soleil, « ils enfilent une chemise pour s'aparer du cagnard (se protéger du soleil) ». Ils se désaltèrent avec de l'eau, aromatisée parfois « d'un fond » d'absinthe, d'antésite ou de vin. La bière ne se boit qu'au café. Or, non seulement les ouvriers du chantier survivent, mais encore ils déploient une énergie considérable armés de leurs marteaux-piqueurs. Assurément ce sont des êtres différents. A bien réfléchir, leurs habitudes sont très voisines de celles des maçons. Mais, à l'époque, je n'ai guère l'occasion d'observer ces derniers, alors que l'immense chantier d'adduction d'eau mobilise l'attention des enfants du village durant des semaines.

Bachàs et blaguettes

Comment la population vit-elle ce chantier ? On s'inquiète bien un peu de ce que les marteaux-piqueurs « risquent de désabranler (ébranler) les maisons », mais contrairement à l'habitude le projet suscite assez peu de critiques. Il faut dire que cela s'est fait sans problème dans d'autres villages et puis, l'eau dans les maisons, cela représente vraiment un progrès !

L'abandon des diverses fontaines et abreuvoirs, ainsi que du Puits-loin - devenu puits du « pluloïn » - modifie certains aspects de la vie au village. Les femmes et les enfants, traditionnellement chargés de charrier l'eau, en sont désormais dispensés. Il est pénible assurément de transporter des cruches d'eau, les jours de pluie ou l'hiver par fort mistral, parfois sur un long trajet, et de les monter, éventuellement, à l'étage. D'autant plus que, par grand froid, les gens doivent rester « plantés » à attendre que le feu allumé sous le robinet finisse par dégeler la canalisation. Mais en contrepartie cette tâche constituait pour les femmes une opportunité de rencontre, donc de blaguettes, de petite discussion. Pour les enfantets, c'était l'occasion d'accompagner les grandes personnes en se rendant utiles dès le moment où ils pouvaient porter la cruche vide. Les plus grands, quant à eux, rencontraient des amis et s'amusent. « Les enfants aiment de pastouiller l'eau. On finissait par faire des bachàs (flaques boueuses) et les grandes personnes nous escarabillaient » (Lucie)(Nous grondraient).

Extrait de son ouvrage : *Des platanes, on les entendait cascailler, Vivre et parler dans un village du midi.*
Pour toute information sur les publications de l'auteur, voir www.renedomergue.com

OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :
Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire
Rédaction : L. DURET
Photos : Laurent Nardini, Laetitia Duret
Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :
mairie.montpezat@wanadoo.fr - 04 66 81 10 66
<http://facebook.com/pages/montpezat>
www.montpezat-gard.fr



EDITO DU MAIRE

Cher(e)s Concitoyen(ne)s

Malgré un début de mandat compliqué par la crise Covid 19, notre volonté de changement et d'adaptation à ce monde en transition reste intacte.

L'état des projets planifiés en 2021 est à ce jour :

- La vidéoprotection fonctionne et a déjà permis de déposer des plaintes sur des incivilités démontrées.
- La Fibre optique, déjà bien avancée, sera finalisée chez chacun fin 2021.
- Les jardins partagés sont terminés et les premiers légumes ont depuis longtemps été consommés.
- Le city stade est fonctionnel, très utilisé et bien intégré dans son environnement

Nos projets et la transition écologique

La transition écologique est une urgence et je souhaite vous informer des projets lancés ainsi que des ODD (Objectifs Développement Durable) fixés pour que notre commune puisse être à l'avant-garde de cette démarche importante pour l'avenir de nos enfants. Beaucoup en parle, nous on agit à travers des projets ciblés.

La crise de l'eau du mois d'août, due à un problème technique, a mis en évidence la baisse générale du niveau des nappes phréatiques sur nos territoires en période d'étiage. Nous avons déjà pris des mesures qui seront effectives à moyen terme mais il est impératif que chacun d'entre nous pense à optimiser son utilisation personnelle. En parallèle, nous travaillons sur la récupération des eaux usées de la station d'épuration afin d'arroser nos espaces verts.

Pour ce faire nous avons lancé une étude, largement subventionnée, sur l'aspect technique de cette action. Il faut savoir également que nous ne plantons que des plantes adaptées au climat méditerranéen. La consommation d'eau a été multipliée par 6 en 100 ans alors que la population mondiale était multipliée par 4.

Pensons à préserver et économiser notre eau potable

Eclairage public Connecté 100% LED. Les horloges astronomiques connectées sont installées et nous continuons les tests. La Télégestion de l'éclairage public est désormais effective et chaque armoire peut être pilotée par la commune. Nous vous informerons de l'extinction par quartier.

Le but est d'atteindre le Label villes et villages étoilés en 2024.

En 10 ans avec 30% de luminaires installés en plus... Montpezat consomme moins d'énergie !!

Les Travaux d'efficacité énergétique sur bâtiments publics démontrent leur efficacité par des consommations énergétiques en constantes réductions, de fait les puissances souscrites sont abaissées.

Le parc photovoltaïque citoyen est lancé avec pour objectif d'être VEPOS (village à énergie positive).

Pensons à économiser notre énergie

60 % des sols sont dégradés à l'échelle du globe. Depuis décembre 2020 nous avons obtenu le label Terre Saine. Nous vous invitons à suivre cette démarche sans pesticides et nous communiquerons régulièrement sur le sujet. Nos agriculteurs sont label bio ou labellisés HVE (Haute Valeur Environnementale), nous soutenons cette démarche qui garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement. La circulation des véhicules est limitée à 30 km/h sur toute l'agglomération. Cette mesure est appliquée aussi bien pour la sécurité que pour l'émission de CO2. Elle sera clarifiée par la pose plus lisible de panneaux 30Km/h.

Pensons à préserver notre biodiversité

Dans le cadre de la loi sur la transition écologique et des déchets ménagers, la récupération des biodéchets pour les gros producteurs va commencer et nous proposerons des solutions adaptées pour chacun. Les colonnes verre et papier vont continuer à être modernisées et nos déchetteries vont être automatisées via un accès par badge personnalisé.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

Pour conclure, il faut répéter une fois encore que chacun d'entre nous, dans les gestes du quotidien, doit intégrer les comportements écologiques indispensables à un monde durable !!!

Notre commune est totalement entrée dans cette démarche globale, tous les élus et techniciens y travaillent chaque jour dans les faits et dans les actes avec une volonté jamais démentie.

Nous comptons sur vous !

A bientôt.

Jean-Michel ANDRIUZZI

ENVIRONNEMENT



Dans la continuité de notre engagement terre saine, l'entretien des espaces verts est permanent, de même que la plantation d'arbres et d'arbustes. Une dizaine d'oliviers ont par exemple été plantés rue des écoles, sur le square ou encore dans la descente des écoles.

ASSOCIATIONS

ARMONIA

L'association Armonia a repris ses activités. Vous pouvez encore vous inscrire;

L'atelier danse dans lequel vous retrouvez la sevillane et la rumba mais aussi le paso, le fandango.

Mercredi 14h-15h danse enfants initiés

Mercredi 15h-16h danse enfants débutants

Vendredi 19h-20h danse ados et adultes

Certaines personnes sont intéressées pour apprendre l'espagnol afin d'échanger quand ils vont en Espagne (commerces, restaurant,...)

Il est possible de faire un atelier de conversation le vendredi entre 18h30 & 19h.

Contact Céline : 0607676654

Les inscriptions aux cours de guitare continuent. Ils peuvent se faire en présentiel ou en visio et sont toujours individuels. Contact Jean-Marc : 0781382074

Événement en décembre:

**RDV SUR LA SCÈNE DES ARÈNES DE NIMES À L'OCCASION DU TELETHON
LE SAMEDI 4 DÉCEMBRE À 16h.**

iNos vemos pronto!

CLUB TAURIN

Le Club Taurin a le plaisir de vous annoncer que pour la saison 2022, on fera deux dates, le samedi 26 mars et le Jeudi 14 juillet 2022. Nous sommes en pleine préparation et réflexion pour optimiser ces journées dans le respect des règles sanitaires et bien sûr en toute sécurité. Nous y travaillons tout le mois de novembre afin de vous présenter le programme dans les grandes lignes lors de notre AG, fixée le vendredi 10 novembre à 19h au Cercle des Sport. Nous comptons sur votre présence.

Notre association serait heureuse d'accueillir de nouvelles personnes, de nouvelles idées et des mécènes qui voudraient nous accompagner pour la saison 2022.

Pour les personnes qui veulent prendre leur cotisation elle est fixée à 10€ par personne et 15€ pour un couple. Vous pouvez le faire dès à présent.



Le bureau

ASSOCIATION JEANNE D'ARC



AGENDA

REPAS DES AÎNÉS :

Comme l'année dernière et afin de protéger les plus fragiles, le repas des aînés est remplacé par une distribution de paniers garnis.

Distribution chez vous par les élus en décembre.



MONTPEZAT

NOËL À MONTPEZAT

Décorez ou illuminez vos maisons !

Vendredi 3 décembre
INAUGURATION DU
SENTIER DE NOËL 19H.
Square Marceau
Dalgon.

Organisé par la Mairie
avec la participation des
enfants du cmj qui
décoreront le sapin !

Samedi 11 Décembre
CALÈCHE DU PÈRE NOËL ET
GOÛTER POUR ENFANTS
15H. Square Marceau Dalgon.

MARCHÉ DE NOËL :

L'Atelier des Vilâines organise de nouveau son marché de Noël à Montpezat.

Les exposants sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à les contacter pour exposer !

MARCHÉ de Noël



DIMANCHE
05/12/2021
Montpezat

Artisans, producteurs, food trucks

Place du monument aux Morts, de 9h30 à 17h30



Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

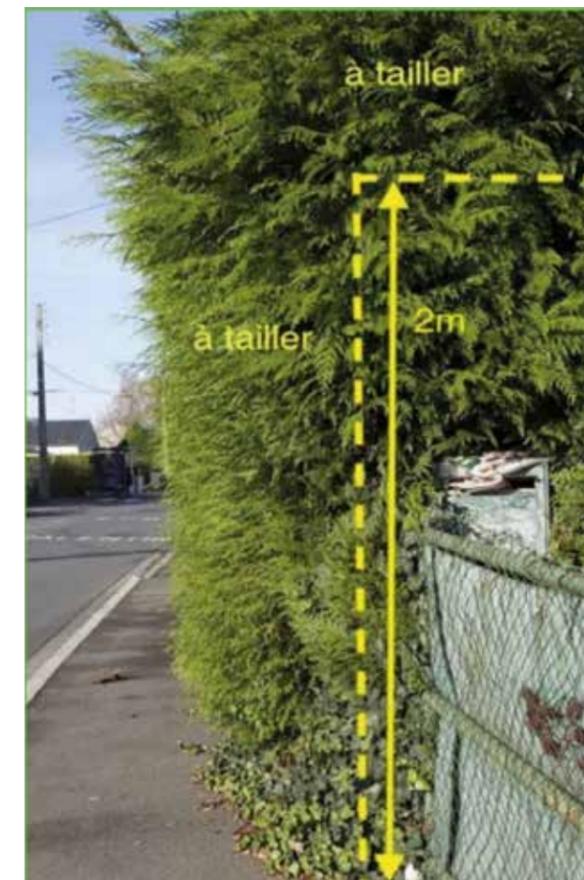
Les riverains doivent obligatoirement :

► Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

► Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

► Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

► Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).



Les services techniques communaux vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins communaux. C'est pourquoi, il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

TRAVAUX

Finalisation de l'abribus :

Les bancs en pierre sont venus compléter l'abribus rue des écoles.



rue court toujours

Réfection des routes :

Suite aux gros orages et phénomènes de ruissellement, les services techniques ont effectué quelques travaux sur le chemin de Courignogne, court toujours et Aurouge.

QUOI DE NEUF AU VILLAGE ?

FLC RECYCL

FLC Recycl est une société spécialisée dans le recyclage et le reconditionnement de matériel High-Tech (ordinateur fixe ou portable, téléphone portable, imprimantes ...)

Nous accompagnons les étudiants, les foyers, les retraités, les autoentrepreneurs, les petites et moyennes entreprises.

Nous avons constaté lors d'échanges avec des groupes de professionnels comme le BNI, des chefs d'entreprises, des étudiants, des retraités, nos amis, qu'ils ne savaient pas comment acheter, qu'ils ne savaient pas où acheter du matériel en adéquation avec leurs besoins, et comment se débarrasser de leur stock informatique obsolètes.

Notre plus-value

- Nous nous déplaçons dans vos locaux afin de vous débarrasser de votre matériel.
- Nous avons mis en place une charte de confidentialité concernant vos données personnelles et professionnelles en accord avec la RGPD.
- Nous expédions dans toute la France via le réseau Mondial Relay, Chronopost, etc. Notre entreprise s'inscrit dans une démarche écologique en reconditionnant votre matériel. Nos prix sont attractifs afin que chacun puisse acquérir du matériel selon son budget. Les matériaux non réutilisables sont déposés par nos soins dans des déchetteries spécialisées Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D.E.E.E.)

FLC Recycl « une seconde vie pour vos équipements High-Tech »



Une seconde vie pour vos équipements High-Tech

COURT CIRCUIT SNACK

Court circuit snack est désormais installé au stade de Montpezat. Vous pourrez y déguster de savoureux tacos, burgers, viande grillée, tapas à base de produits frais et 100% Gard.

Ouvert du mardi au samedi ainsi que les dimanches quand il y a des matches.

Horaires : de 18h45 à 21h15 la semaine et de 18h45 à 22h le vendredi et samedi.
Livraison possible le weekend.



p.4

DOMY DALAT - THÉRAPEUTE EN SANTÉ HOLISTIQUE

Domy Dalat est installée depuis 2009 à Vendargues et, depuis peu, aussi à Montpezat!

Besoin de prendre soin de soi ? De se détendre, de se régénérer, de se re-connecter à sa propre nature, d'appivoiser ses émotions, de gérer au mieux son stress, de ré-équilibrer sa santé globale...

Consultations uniquement sur rdv au 06 42 00 05 01.

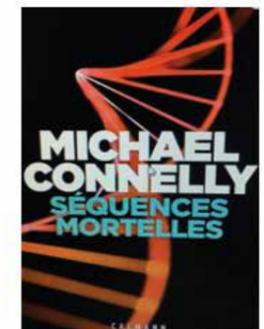
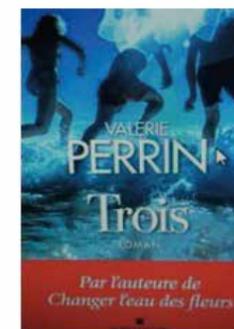
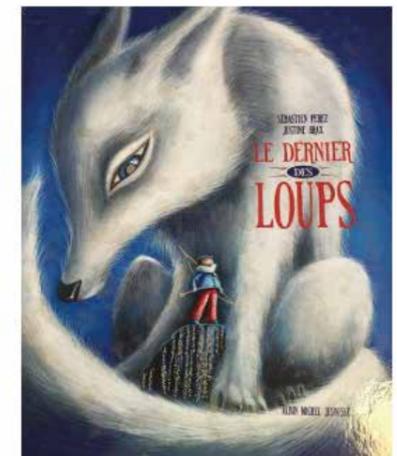


MÉDIATHÈQUE

Venez découvrir à la Médiathèque municipale quelques nouveautés

Horaires

Lundi : 17h30 – 19 h
Mercredi : 16h30 – 17h30
Vendredi : 17h30 – 19h
Samedi : 10h30 – 11h30
(Inscriptions et prêts gratuits)



PROJECTION :

La médiathèque propose la projection du film documentaire "Une touche de bleu" film réalisé au Foyer des Massagues, avec la participation des résidents.

Le vendredi 19 novembre à 19h à la médiathèque.

p.5